

MESURES D'AIDE ET DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

ATTESTATIONS DE DEPLACEMENTS

Numérique

Professionnel

Particulier

 **Le 17 mars 2020, 12h : Confinement du pays**



Prêt Covid Résistance

Prêt à taux zéro compris entre 3 et 10 000 €, sans apport obligatoire, possibilité de différé de 18 mois, Durée 5 ans maximum

[Accès](#)



Pour accompagner les entreprises impactées et sauvegarder les emplois, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département et les chambres consulaires lancent un Plan de Solidarité de 50 millions.

[Accès](#)



Pour les particuliers employeurs et les salariés Cesu, confrontés aux conséquences de l'épidémie du Covid-19, les pouvoirs publics et l'Urssaf mettent en place une mesure d'indemnisation exceptionnelle.

[Accès](#)

Cotisations Santé & Prévoyance

Partenaires sociaux Hôtels, Cafés, Restaurants

 Echelonnement des cotisations pour le 1er trimestre

 Exonération des cotisations du 2e trimestre pour la part salarié et la part employeur

 Réactivation du fonds d'action sociale

[Accès](#)

Finances publiques

Mesures prises par la DGFIP

[Accès](#)

Mesures mises en place par l'URSSAF

[Accès](#)

Etalement ou report des échéances fiscales (impôts...)

[Accès](#)

Prêts garantis par l'Etat

Mode d'emploi

[Accès](#)

Attestation Bpifrance

[Accès](#)

ou demande directe à sa banque



CPSTI

Une aide jusqu'à 1250€ pour les travailleurs indépendants

[Accès](#)



Fonds de solidarité

Démarches pour obtenir l'aide du fonds de solidarité

[Accès](#)



Loyers, factures, gaz, électricité...

Demande directe auprès du prestataire



Mise à disposition des hôtels

Charte hébergement d'urgence

[Accès](#)

Charte hébergement d'urgence personnel soignant

[Accès](#)

Activité partielle

Recours à l'activité partielle et informations

[Accès](#)



Travailleurs non-salariés

Mesures mises en place pour les indépendants

[Accès](#)



Hygiène

Kit pour femme de chambre

[Accès](#)

Kit pour restauration collective et vente à emporter

[Accès](#)

Kit pour réceptionniste

[Accès](#)

Banques

Méiateur des entreprises

[Accès](#)

Prêt Atout, sans garantie de 3 à 5 ans

[Accès](#)

Prêt Rebond (PME)

[Accès](#)

Numéro vert

09 69 37 02 40

La région développe des aides complémentaires ou supplémentaires de celles du Gouvernement, n'hésitez pas à aller consulter leur site internet .



 Toutes les informations officielles sont sur le site Gouvernement.fr/info-coronavirus

 Foire aux Questions (FAQ) du Gouvernement

Synthèse proposée par Amapola Dentron et son équipe